

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 11 Janvier

AU TRANSVAAL

Nous extrayons du *Temps* les très intéressants renseignements qui suivent sur le Transvaal, et que notre grand confrère a recueillis de la bouche même de l'explorateur allemand Eugène Wolf, qui a passé plusieurs années à Madagascar et dans l'Afrique australe, et qui vient de séjourner quelques semaines à Paris :

La leçon que les Boërs ont donné, il y a quelques jours à M. Jameson, a dit M. Wolf, a montré que ce petit peuple tenace, conservateur et courageux, n'a pas perdu de sa valeur depuis la fameuse affaire de Majuba Hill, qui paraît avoir échappé à la mémoire de M. Jameson.

Il faut absolument que nous soyons tous d'accord sur la ligne de conduite à suivre envers l'ogre colonial anglais ; autrement il nous arrivera à nous d'être mis à la porte de l'Afrique, et, dans un temps plus ou moins éloigné, de toutes nos autres colonies.

Qu'on dise du Boër qu'il n'aime pas le « nitlander » qu'il ne peut exister qu'à la condition que la cheminée de son voisin soit tellement éloignée qu'il n'en puisse voir la fumée, qu'on dise de lui qu'il est sectaire convaincu, qu'il est têtù et qu'enfin il ne veut rien connaître de ce progrès fin de siècle qui renverse aujourd'hui ce qu'il a créé hier, pour moi, le Boër que je connais, non par des livres ou des journaux ou des descriptions de voyage, mais pour avoir logé sous son toit, mangé à sa table, joué avec ses enfants et participé à la prière commune du soir, le Boër, dis-je, offre de grands avantages, comme colon, dans les pays nouveaux.

Il est très bon cultivateur, excellent éleveur de bétail et dur au travail ; il joint enfin à ces qualités d'être fort sobre, économe et respectueux à l'excès de la parole donnée.

J'ai été tellement persuadé que le Boër serait très utile dans les nouveaux pays où tout était à créer, comme avant-coureur des autres colons que, tout en parcourant à cheval le Transvaal et les pays environnants, je me suis mis à la recherche des vieux colons boërs qui avaient émigré jadis dans la partie portugaise du Congo, dans la province de Humpata où, en plein désert, ils purent créer une oasis.

Les colons boërs étaient revenus après une dizaine d'années au Transvaal, et j'étais allé prier les vieux d'encourager les jeunes à émigrer dans notre nouvelle colonie allemande du Sud-Ouest africain.

Les Boërs n'avaient eu qu'à traverser le désert de Kalahari, ce qui, pour un Boër accompagné de sa famille, est, à la saison favorable, un véritable jeu d'enfant, comme le sont du reste toujours les Trekk pour les Boërs.

Ce que j'ai trouvé de remarquable chez le Boër et ce qui m'a surtout frappé, c'est de rencontrer chez lui une grande affinité de caractère français-allemand.

Je vous assure que le Boër n'est certes pas le dernier venu et pour tout gouverneur de Madagascar il devrait être le bien venu.

Pour ma part, je lui accorderais de grandes facilités, à condition d'accepter le drapeau français et les lois françaises ; car cet homme montrerait à nos colons (ce sont en effet des colons français ou des vendeurs de rhum créoles, qu'il faut dans ce pays) comment on peut faire de grands troupeaux de bœufs et de moutons sans grand tapage et avec peu de dépenses.

CAUSERIE

Le vent est aux discours. Nos ministres se sont partagés la France et chacun d'eux va dans son coin porter la bonne parole. On dit que M. Cavaignac, en particulier, s'est taillé un succès en réclamant la lumière, des boisseaux de lumière, sur tous les scandales. Nous verrons bien. Aujourd'hui les scandales poussent comme des champignons. Chaque jour amène le sien et l'astre du jour n'aura jamais de rayons trop ardents pour les éclairer. Seulement la saison n'y est pas. Voilà le cheveu.

Pour trouver le soleil, il faut aller le chercher à la Turbie. Aussi les visiteurs n'y manquent pas, et c'est là maintenant que les émigrants de choix vont hiverner. Il faut croire que le pays n'a pas usurpé sa réputation, puisque le tzarewitch, qui s'y trouve à peine depuis un mois et qui était fort malade en arrivant, fait aujourd'hui ses huit kilomètres à pied, histoire d'essayer ses forces.

On voit que l'atmosphère de la Turbie est meilleure à respirer que celle de Paris. N'avons-nous pas vu que d'après des analyses faites par le service chimique de l'observatoire de Montsouris, l'air des égouts est plus pur que celui de Paris ? Plaignez donc les égoutiers !

Mais, j'y pense, voilà tout un nouveau système de thérapie. On va ordonner bientôt des cures à ceux que les ravages de l'anémie avaient jusqu'ici fait considérer comme inguérissables. C'est tout un horizon : de petits hôtels seront construits dans le grand collecteur, des cuisines ne tarderont pas à s'y installer, et, dam ! nul ne sait où s'arrêtera le mouvement. Le mot d'ordre sera plus que jamais : tout à l'égoût !

L'empereur Guillaume a envoyé à M. Félix Faure une copie de son tableau : *La Lutte de la civilisation contre la race jaune*. Lutte très hontaine encore ; jusqu'à présent ce ne sont pas les figures jaunes qui nous menacent beaucoup et ce n'est pas contre elles que les puissances d'Europe fondent des canons et construisent des cuirassés. Méfions-nous plutôt des visages pâles qui nous entourent. Blanc partout ! comme aux dominos.

En attendant, comme on nous promet une mosquée à Paris, cela nous fera penser

de temps à autre à nous tourner vers l'Orient. En ce moment, c'est de ce côté que viennent les échos joyeux : à qui la fève ? On tire les rois partout et le souvenir des Mages réveille dans le monde chaque année cette charmante coutume patriarcale qui repose un peu des bruits de guerre et des scandales du jour. En fait de galette, si chacun pouvait se contenter de celle des rois, cela éviterait bien des soucis. Mais nous n'avons plus les mœurs aussi simples.

Pourtant il faut en excepter ce brave conseiller général de l'Aveyron qui vient de refuser la croix, sous prétexte qu'elle n'est pas faite pour récompenser les actes d'ordre civil. N'est-ce pas là un bel acte d'humilité ? Et il paraît qu'il y a récidive de la part du héros, qui n'en est pas à son premier refus.

Que dirait de cela la Limouzin, de Wilssonienne mémoire ? Parbleu, elle dirait que cet original veut tout simplement se faire remarquer et faire imprimer son nom dans les journaux. C'est un roublard ; dirait-elle.

Roublard, soit. Un vrai roublard, à ce propos, c'est notre Cadet qui nous revient chargé de roubles, retour d'une grande tournée en Orient et en Russie.

Etonnants, ces artistes. Quand l'un d'eux prend un congé après une saison bien remplie, chacun se dit : Ma foi ! il a bien gagné son repos ! — Holà ! qui parle de repos ? Est-ce qu'un artiste se repose ? Allons, housté ! En avant pour l'Amérique ou pour la Russie. Peu importe, on se reposera en route. Et le voilà reparti, dévorant les étapes, amassant la foule dans chaque ville, récoltant bravos et gros cachets, charmants et charmés, acclamés et triomphants, jamais las, toujours dispos, et nous revenant prêts à recommencer. C'est stupéfiant.

Allons, tuons le veau gras en honneur de Cadet.

Bientôt viendra le tour du bœuf. Car, vous ne l'ignorez pas, la cérémonie du bœuf

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 10

L A

FIANCÉE DE L'ASSASSIN

Par PAUL TIMON

IV

2,500,000 francs

Un soir, miss Edwige surprit leur manège innocent ; et dès le lendemain, quand Souchet revint à l'heure accoutumée il trouva porte close.

Chassé par cette créature, il n'hésita point à se rendre à Versailles, où la Chambre siégeait : il demanda à parler à M. de la Jaune.

Le député ne tarda point à venir. Sa démarche était solennelle, grave ; à droite et à gauche il jetait des yeux où la vanité le disputait à l'insolence.

Son allure témoignait d'un contentement immense. On pouvait définir Monsieur de la Jaune : Un MOI gigantesque.

A la vue de Souchet il eut un mouvement d'épaules d'homme très contrarié.

— Que me voulez-vous ? lui dit-il. Je suis en commission. Je ne puis vous accorder plus de cinq minutes.

Souchet l'attira sans façon par le revers de sa redingote où s'épanouissait le ruban de la Légion d'honneur.

— Cinq minutes, c'est peu pour tout ce que j'ai à vous dire.

— Qu'y a-t-il ?

— Miss Edwige me consigne votre porte. Je viens

vous demander si c'est de votre agrément.

— Oui et non.

— Expliquez-vous.

— Je n'ai pas d'explication à vous fournir. Ma fille ne peut vous épouser, vous devriez comprendre par quels raisons de hautes convenances...

— Ces scrupules son bien tardifs, monsieur ! Pourquoi m'avoir attiré chez vous ? Lorsque mon cœur est plein de l'amour d'Ida, vous me dites : Ida ne peut être votre femme...

— Singulier endroit, interrompit M. de la Jaune, pour causer d'affaires de famille. Si vous le voulez, nous rémettrons cet entretien à quelques jours...

Souchet dit à voix basse : — Descendez sur l'heure à l'hôtel des Réservoirs. Ce que j'ai à vous communiquer ne souffre aucun retard. Lorsque vous l'aurez appris, vous ne me direz plus : Ma fille ne peut vous épouser.

Comme le loup sans cesse guettant la proie à dévorer, M. de la Jaune, ouvrit l'oreille, tandis que ses yeux se fixant dans ceux de Souchet semblaient vouloir déchirer brutalement le mystère.

— Qu'est-ce donc ? fit-il.

— Venez, vous le verrez.

Ils descendirent à l'hôtel des Réservoirs où le représentant avait une chambre, sorte de petit pied-à-terre lorsque des séances de nuits l'obligeaient à coucher à Versailles.

Toutes portes closes, Souchet dit à brûle-pourpoint.

— M. Jeuriot n'est point un paresseux, mais par nécessité.

M. de la Jaune fit un mouvement d'impatience à ce singulier début.

— S'il est rarement à la pharmacie c'est qu'il est occupé ailleurs... M. de la Jaune, ceci vous regarde un peu. Ecoutez-moi avec soin : vous êtes pour beaucoup dans les absences de mon patron.

— Expliquez-vous. Je serais curieux...

— Il y a deux jours, un homme s'est enfermé avec

M. Jeuriot. J'ai l'ouïe surfine et j'ai entendu ces paroles, à travers le vitrage : « Je repars pour New-York, où je serai à votre disposition. N'oubliez pas qu'avant de recevoir les 100.000 liv. sterling qui sont votre propriété par suite de ce testament, vous devez me payer cent mille fr. d'honoraires. Conditions sine qua non.

Le député était attentif.

— Qu'a répondu M. Jeuriot, demanda-t-il ?

— Ceci textuellement : « Vous m'avez convaincu de ma qualité héréditaire.

Pendant de long mois, j'en avais douté. Un père d'Amérique ! Tout le monde a été exposé, au moins une fois dans sa vie, à avoir un oncle d'Amérique ; il est plus rare que l'on ait eu un père d'Amérique ! Mais les pièces que vous me remettez, cette copie du testament enregistré, lève mes dernières hésitations. Je vais réaliser toute ma fortune, faire un arbitrage en dollars et partir pour New-York. Je vous suivrai par le premier paquebot du Havre... »

De la Jaune ne perdait pas un mot de cette communication quoiqu'il affectât d'écouter négligemment, comme si cette affaire ne le regardait plus et quelle lui parût être du domaine de la fantaisie.

Monsieur le député, continua Souchet, voulez-vous voir ce testament ? Il vous intéresse.

M. de la Jaune cessa d'avoir l'air indifférent.

— Dépêchez-vous, dit-il, je suis sur des charbons ardents.

Souchet retira de son portefeuille un petit papier qu'il tendit à son interlocuteur en lui faisant observer :

— J'ai pris soin de copier la pièce intéressante, de telle sorte que M. Jeuriot ne se doute de rien.

— Mes compliments, monsieur Souchet. Vous êtes un homme de précaution.

Il prit la pièce et lut les lignes suivantes :

« De par le monde j'ai un fils naturel qui se fait appeler Jeuriot, du nom de sa mère. Il est me dit-on, apothicaire à Paris. J'ignore son adresse. J'ai un second fils qui a pris le nom de Marchenoy. C'était ainsi que

s'appelait une Provençale que j'honorai de mon amitié » à San-Francisco. J'ai gagné une grande fortune dans le commerce des peaux de bœuf. Je l'ai réalisée et déposée en espèce chez mon ami sir Bradbury, solliciteur, à New-York. Elle s'élève à cent mille livres sterling. Je crois faire acte d'honnête homme en laissant cet argent à ces deux jeunes erreurs de jeunesse. Mais comme j'ignore ce qu'est devenu Marchenoy, je consigne formellement Jeuriot, que je sais rangé et honnête, pour mon légataire universel, se transportera de sa personne en France et se mettra en mesure de découvrir Jeuriot.

« Je veux éviter toutes difficultés à mon légataire universel pour entrer en possession de ma fortune. Aussitôt avisé par Bradbury, il se présentera chez lui à New-York, muni de trois pièces seulement : son acte de naissance, mon acte de décès, et un certificat de bonne vie et mœurs délivré par l'autorité française compétente. Sur le vu de ces pièces, sir Bradbury remettra à Jeuriot les cent mille livres sterling, en retenant cent mille francs pour ses honoraires. En cas de prédécès de Jeuriot, son frère Marchenoy bénéficiera de ma libéralité en se conformant exactement, en ce qui le concernera, aux formalités que je viens d'imposer à Jeuriot.

« Ecrit tout entier de ma main, à New-York, en le cabinet de sir Bradbury, le 10 janvier 1875.

« JOHN-BROWTHOLDER »

A la lecture de cette pièce singulière en la forme, M. de la Jaune fut frappé de saisissement.

Cent mille livres sterling ! Deux millions cinq cent mille francs. Au cours du jour, c'était environ cent vingt-cinq mille francs de revenu !

Il lut une seconde fois ce testament si clair, si précis dans lequel les moindres détails étaient prévus avec un soin minutieux.

Eh bien !... que lui importait cette fortune ? N'était-elle pas acquise à Jeuriot, son frère naturel ?

(A suivre).

gras est rétablie. Le conseil des ministres s'en est occupé entre la question du Transvaal et le futur discours de Lyon.

Nous verrons bien de quel côté sera l'intérêt.

INFORMATIONS

Ouverture de la session parlementaire

C'est mardi prochain que s'ouvrira la session parlementaire de 1896.

Les premiers travaux de la Chambre consisteront à discuter la question des sociétés de secours mutuels et celle du monopole des inhumations. Ces deux questions sont prêtes à être mises en délibération, avec le concours du gouvernement et devront passer avant l'interpellation de M. Fleury Ravarin, sur l'organisation administrative de l'Algérie et les diverses interpellations sur le régime à instituer à Madagascar qui, par droit de priorité devraient venir en tête de l'ordre du jour ; mais le gouvernement a reconnu la nécessité de retarder quelque peu ces débats.

Les deux questions prêtes à entrer en délibération ont été votées par les législatures antérieures et reviennent devant la Chambre actuelle à la suite de modifications qu'y a apportées le Sénat. La proposition sur les inhumations enlèvera probablement des débats importants.

Le Métropolitain

Dans une longue séance tenue mardi à l'Hôtel de Ville, la commission municipale du Métropolitain a adopté en premier examen, le tracé suivant : la ligne circulaire des boulevards extérieurs, aérienne ou souterraine suivant les besoins du parcours. Cette ligne circulera sur coupée, en croix, par deux voies, allant la première (Est-Ouest) de la rue des Pyrénées à la Porte-Maillot par la place de la République et la rue Réaumur, et la seconde (Nord-Sud) allant de la gare de l'Est à la gare Médicis.

La commission a décidé que le Métropolitain municipal serait construit par la ville et exploité par un concessionnaire agréé par l'administration.

Etant donnée l'importance de l'Exposition, il n'est que temps de se mettre à l'œuvre.

La dépêche de Guillaume II

Extrait d'une interview de M. Jules Simon, publiée par le *Gaulois* :

« La dépêche de Guillaume II a, il faut bien le reconnaître, causé en Angleterre une émotion considérable, nous dit M. Jules Simon. Cette émotion est justifiée, me dites-vous, par ce fait, relevé par le *Times*, que la dépêche de Guillaume II a été rédigée en conseil, ce qui lui donne, selon le journal anglais, tout le caractère d'un document officiel.

« Il me semble que c'est aller un peu vite en affaire, car il ne faut pas oublier que l'expression, chez l'empereur d'Allemagne, qui est une nature toute d'élan, dépasse quelquefois la pensée. Il n'en est pas moins certain que la dépêche adressée par Guillaume II au président de la République sud-africaine est, telle qu'elle est conçue, d'une gravité exceptionnelle.

« Maintenant est-elle l'expression du sentiment populaire en Allemagne ? C'est ce qu'il reste à considérer. Vous n'ignorez pas que Guillaume II n'est d'accord avec son peuple que sur deux points : le maintien de l'annexion des deux provinces conquises sur la France et la question du socialisme.

« En dehors de ces deux points, l'empereur et la nation sont en désaccord absolu. Le peuple allemand nous offre cet exemple curieux d'un peuple jeune, aux aspirations nouvelles, aux sentiments quelque peu révolutionnaires, qui se trouve être gouverné par un souverain du siècle dernier.

« Mais admettons, si vous le voulez bien, que la nation et l'empereur soient d'accord sur ce point particulier et que la dépêche de l'empereur Guillaume II au président Krüger ait été contresignée par le sentiment populaire.

« Pouvons-nous dire qu'une guerre est à la veille de surgir entre l'Allemagne et l'Angleterre ? Je ne le pense pas. Et, en disant cela, je ne songe pas à l'Angleterre, je songe à l'Allemagne. »

L'insurrection Cubaine

Madrid, 8 janvier.

La démission du maréchal Campos n'est qu'une question de temps. Le gouvernement ne veut pas assumer la responsabilité d'une révocation ou d'un rappel, parce qu'une pareille mesure aurait des conséquences désastreuses à Cuba et ferait un effet désastreux en Europe ; il préfère conserver les apparences de la soutenir.

Si le maréchal insistait pour se retirer, on serait bien obligé d'accepter sa démission, mais

alors sa retraite passerait pour avoir été uniquement motivée par l'avortement de son plan de campagne.

Le gouvernement, dans ce cas, serait décidé à confier la direction des opérations à Cuba au général Weyler, à dissoudre les Cortès et à réunir aussi promptement que possible un nouveau Parlement qui prendrait une attitude plus énergique et voterait les moyens de réprimer l'insurrection avec la dernière rigueur.

Une bonne mesure

Le ministre de la marine a adressé aux préfets maritimes la circulaire suivante :

« Des incidents regrettables se sont produits à diverses reprises au sujet des conditions dans lesquelles les familles ont été avisées des décès survenus parmi les militaires et marins du corps expéditionnaire de Madagascar ; des retards inqualifiables et des erreurs fort graves ont été commis dans la transmission aux intéressés des nouvelles concernant ces militaires et marins.

Afin de remédier à cet état de choses, j'ai décidé qu'à l'avenir les chefs de corps devront, aussitôt qu'un décès de militaire ou de marin sera parvenu à leur connaissance, en aviser immédiatement et directement par voie télégraphique le maire de la commune du dernier domicile du décédé.

Cet officier municipal devra sans délai, et avec tous les ménagements que comporte une semblable mission, prévenir les parents les plus proches et prendre auprès d'eux tous les renseignements utiles au sujet de la désignation des ayants droit appelés à recevoir les effets, bijoux et valeurs laissés par le défunt ; il rendra compte du tout au chef de corps dans le délai le plus rapide.

En même temps, les chefs de corps auront à me rendre compte, par la voie hiérarchique, de l'accomplissement de ces prescriptions, en adressant directement à mon département des notices faisant connaître les noms des décédés et des dates auxquelles les avis auront été donnés aux familles, ainsi que les conditions dans lesquelles ces avis auront été transmis et reçus.

D'autre part, je désire que l'autorité maritime dans les ports de débarquement fasse dresser, à chaque arrivée de bâtiment de l'Etat ou du commerce rapatriant les militaires de la marine ou des marins, une liste nominative de ceux qui, vu leur état de santé, auront été admis dans les hôpitaux, soit en cours de voyage, soit à leur débarquement, avec indication des noms et domiciles des parents susceptibles d'être renseignés sur leur état.

Ces listes me seront également adressées dans le plus court délai.

Je m'entends d'autre part avec mon collègue, M. le ministre du commerce, de l'industrie et des postes et télégraphes, pour que des mesures soient prises par l'administration qui ressortit à son département, afin que les correspondances imprimées et colis postaux adressés à des militaires de la marine ou marins décédés en cours de campagne ne soient retournés directement à la famille qu'après vérification que l'avis du décès a été notifié ; dans ce cas, mention doit être faite en ces termes : *Famille prévenue du décès*.

J'attache le plus grand prix à la stricte observation des prescriptions ci-dessus, qui n'abrogent aucune de celles qui sont contenues dans des circulaires antérieures et qui continueront à être appliquées intégralement. »

Une découverte sensationnelle

On parle beaucoup en ce moment, à Vienne, d'une découverte sensationnelle qui est appelée, croyons-nous, à un grand retentissement dans le monde savant.

D'après les expériences que vient de faire le très distingué professeur Routgen, de l'Université de Würzburg, il existerait un nouvel agent conducteur de la lumière. Celle-ci se propagerait aussi bien à travers certains corps solides, — le bois, la chair, par exemple, — qu'à travers un corps translucide quelconque. Toutefois, d'autres substances, comme le métal ou les os, ne se laisseraient pas pénétrer par la lumière.

Pour arriver à cette découverte absolument inattendue, le savant physicien s'est servi de tubes de verre où le vide aussi parfait que possible était fait au préalable. A l'intérieur de ces tubes passait un courant d'induction, et c'est à la lumière de cette étincelle électrique prolongée que le professeur Routgen a pu photographier une série d'objets invisibles, tels que des poids de cuivre enfermés dans une caisse de bois parfaitement close, ou encore les os de la main d'une personne qui travaillait avec lui dans son laboratoire ?

Dans les deux cas extrêmement curieux que nous citons, les épreuves photographiques, depuis quelques jours exposées à Vienne même, montrent très distinctement les poids de cuivre ainsi que les clous de la caisse qui les contenait. Quant au bois constituant la caisse, il n'en reste pas trace ; on dirait que la lumière a passé au travers comme s'il eût été translucide. La photographie de la main n'est pas moins saisissante :

on compterait tous les os, phalanges, articulations. Impossible de deviner même le contour des doigts ; c'est le membre d'un squelette et non une main vivante, dirait-on. Et cependant il n'y a pas de doute possible...

Est-il besoin d'insister sur l'importance d'une pareille découverte, dont les conséquences sont de nature à révolutionner toutes les données de la science et de l'expérience relativement à la propagation de la lumière ?

Dès à présent, cette première tentative du professeur autrichien dans une voie toute nouvelle va être d'un grand secours à la chirurgie moderne, déjà si audacieuse pourtant. Elle sera particulièrement utile pour reconnaître la nature, l'importance des fractures, et pour suivre, au fond de l'organisme humain, les ravages causés par les armes à feu. Dans l'extraction des balles surtout, le nouveau mode d'investigation épargnera au blessé la méthode actuelle, si pénible, des sondages opérés souvent au hasard. Et dans combien d'autres cas, si la découverte tient ce qu'elle promet, tous les maux qui affligent notre misérable genre humain ne pourront-ils pas trouver un soulagement ?

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Nos compatriotes à Madagascar

M. Camille Ilbert, médecin major, attaché à la colonne expéditionnaire de Madagascar, vient de rentrer en France à bord du *Chandernagor* accompagnant un convoi de malades.

M. Ilbert vient d'arriver à Cahors, où il va passer quelques jours au milieu de sa famille car il repart le 25 pour Madagascar.

Notre compatriote, quoique jeune encore, car il n'est âgé que de 32 ans et en est à sa 18^e campagne, vient de gagner son troisième galon à Madagascar et est proposé pour la croix.

Toutes nos félicitations.

Abus des quêtes

Nous lisons dans le *Télégramme* :

Grâce à une innovation dont la municipalité vient de prendre l'initiative, chaque fois que M. le maire ou ses adjoints procéderont aux formalités civiles d'un mariage, un plateau sera passé devant les invités et le *famulus* chargé de ce soin dira : *Pour le sou des écoles s'il vous plaît*.

Ce moyen simple de recueillir quelques offrandes, a déjà été mis en pratique.

Eh bien ! notre avis est qu'il n'y a pas lieu de l'appliquer à l'avenir, quelque louable qu'en soit le but.

L'œuvre de la caisse des écoles, excellente en soi, ne saurait être transformée en instrument de torture ou dégénérer en façon de mendicité.

Déjà, avec un dévouement digne d'éloges, la municipalité a cherché et trouvé de nombreuses adhésions payantes. Elle a, grâce au concours de nos excellents professeurs du Lycée Gambetta, organisé des conférences très suivies, où le public a la faculté de déposer son obole à l'entrée.

Cela est suffisant, disons-nous. Et si l'on va plus loin encore ; si l'on obsède les citoyens, ils finiront par se dégoûter même des œuvres les plus méritoires.

C'est ce danger qu'il faut éviter à tout prix, et c'est pourquoi nous prions M. le maire de mettre fin à l'abus que nous signalons.

Avis aux amateurs de billard

Nous apprenons l'arrivée à Cahors du célèbre professeur de billard, M. Le Docteur, élève de Vignaux, vice-président de l'académie des billards de Paris.

Sur la liste des dernières séries faites par M. Le Docteur, nous voyons que la moyenne ordinaire est de 500 points et notez qu'il s'interdit toute série dans les coins.

M. le Docteur donne ce soir sa première séance au café Tivoli.

La mort de M. Calmeilles

Le docteur Calmeilles, qui vient de s'éteindre au milieu des regrets de ses concitoyens, représentait au Conseil général le canton de Gourdon depuis 1877. Il avait remplacé à l'assemblée départementale le marquis Dieudonné de Gozon, monarchiste.

Depuis lors, M. Calmeilles avait rempli brillamment son mandat, n'écouant en toute circonstance, que la voix de sa conscience d'honnête homme et de républicain profondément attaché à nos institutions.

Durant les dix-neuf ans qu'il a siégé au Conseil général, chacun avait, même parmi ses adversaires, apprécié les grandes qualités du citoyen éminent dont la fin inopinée laissera un vide cruel parmi la population gourdonnaise et dont les malades pauvres connaissent la porte toujours ouverte pour eux, de l'homme enfin que

Gambetta, qui ne se trompait guère sur les hommes, avait en véritable estime.

Il était d'autant plus à propos de rappeler ces détails, que M. le docteur Calmeilles a été, durant les dernières années de sa vie, en butte à des tracasseries aussi ineptes qu'injustifiées, et que ceux qui le combattaient, avec un acharnement d'ailleurs inutile, étaient loin d'avoir sa valeur et sa haute loyauté.

Attaque de paralysie

Jeudi, vers 3 h. de l'après-midi, le nommé Jean-Pierre Faurie, âgé de 69 ans, natif de la commune de St-Martin-Labouval, venait, du magasin des tabacs où il avait livré sa récolte, lorsqu'en passant rue de l'hôtel de ville, il fut pris subitement d'une indisposition. On entra immédiatement Faurie chez M. Lescale, notaire, où il a reçu les premiers soins de M. Combarieu, pharmacien.

Transporté ensuite à l'auberge Gaillard, au Pont-Neuf, le docteur Clary, appelé, a constaté que Faurie avait eu une attaque et qu'il était atteint de paralysie du côté gauche.

Gourdon

Favorisée par un temps splendide, notre foire dite des Rois, qui a été tenue les 7 et 8 janvier courant, a été fort importante.

Nos places publiques et nos boulevards regorgeaient de monde, aussi les marchands étalagistes ont dû faire de bonnes recettes.

Les divers marchés étaient bien approvisionnés pour la saison, et les transactions ont été nombreuses.

Voici les cours pratiqués :

Il s'est traité beaucoup d'affaires sur les bœufs d'attelage dans les prix de 450 à 780 fr. la paire. Ceux destinés à la boucherie étaient très recherchés dans les prix de 38 à 41 fr. le quintal, poids vif.

Une grande quantité de porcs gras avaient été amenés à notre foire pendant les deux jours, ils se sont vendus de 40 à 45 fr. le quintal poids vif.

La halle au grain était bien approvisionnée. Voici la mercuriale de la foire :

150 hectolitres de blé vendus au prix moyen de 15 fr. 20 ; 50 hectolitres de seigle vendus au prix de 11 fr. 10 ; 40 hectolitres de maïs vendus au prix de 13 fr. 40 ; 80 hectolitres d'avoine, vendus au prix de 8 fr. ; 2,000 hectolitres de noix, vendus au prix de 9 fr. 20 ; 50 hectolitres de pommes de terre, vendus au prix de 2 fr. 80 ; 20 hectolitres de châtaignes, vendus au prix de 7 fr. 50.

La volaille s'est vendue de 50 à 60 c. la livre ; les œufs ont valu de 80 à 90 c.

Les oies grasses, de 1 fr. 40 à 1 fr. 50 le kilo ; les foies d'oie, de 4 fr. 80 à 5 fr. 10.

Les truffes se sont vendues de 14 fr. 50 à 15 fr. le kilo.

Catus

Un grand concours de porcs gras, organisé par le comice agricole du canton de Catus, aura lieu à Catus le 13 courant. Les prix ci-après seront distribués le jour même :

Premier prix, 30 fr. ; deuxième prix, 25 fr. ; troisième prix, 20 fr. ; quatrième prix, 15 fr. ; cinquième prix, 10 fr.

Les propriétaires qui désirent prendre part à ce concours pourront se faire inscrire chez M. Soulié, vétérinaire à Catus, jusqu'au 13 janvier, avant onze heures du matin.

Buzac

C'est hier que les machines ont été mises en mouvement pour la fabrication des briquettes. Le résultat a été parfait.

Les travaux du chemin de fer qui reliera les mines de Buzac à celles du Soulié vont commencer.

Il donnera une grande importance aux houillères du Lot.

Frayssinet

La foire de Frayssinet, qui n'a pu être tenue mardi dernier à cause de sa coïncidence avec celle de Gourdon, est renvoyée à mardi prochain, 14 du courant.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4 au 11 janvier 1896

Naissances

Froment, Joseph, rue de la Rivière, 10, à Cabes-sut.

Mauris, Adrien, rue St-Namphaise, 40.

Menguy, Cécile, rue Darnis, 19.

Delpon, Marthe, à Saint-Henri.

Mariages

Marcillac, Jean, cocher et Delpérié Julie, cuisinière.

Tyssandé, Jean, chiffonnier, et Imbart, Marie.

Berthoumiéux, Léon, et Alaux, Joséphine modiste.

Graniou, Paulin, et Lescale, Marie.

Décès

Sire, Georges, 14 ans, rue des Cadourques.

Denègre, Jean, boulanger, 59 ans, rue Pégri.

Delfau, Rose, veuve Marc 63 ans, rue du Château, 6.
Séguela, Jean, pépiniériste, 69 ans, rue de Lycée, 48.
Roussel, François, cultivateur, 88 ans aux Junies.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction : LAGRAFEUIL

Lundi 13 janvier 1896

Les 28 jours de Clairette

Opérette en quatre acte de MM. Raymond et Mans, musique de Victor Roger

Variétés

BOMBARDEMENT DE PARIS

Il y a vingt-cinq ans, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1871, les batteries allemandes installées sur la terrasse du château de Meudon et sur le plateau de Châtillon, ouvraient le feu sur Paris.

Du 5 au 17 janvier, une pluie d'obus s'abattait sur la rive gauche, passant par-dessus les forts et les fortifications, s'attaquant exclusivement aux monuments publics, à ceux même que l'ennemi savait être transformés en ambulances, tuant des citoyens sans défense, des vieillards, des femmes et des enfants.

Nous avons sous les yeux le détail, jour par jour, de ce bombardement féroce, sans portée au point de vue militaire, dont le but était de jeter la terreur dans la population ; il est bon de rappeler, à son heure, le souvenir de ces atrocités ; on verra qu'il n'y a pas que de la gloire pour l'Allemagne dans les anniversaires de l'année terrible.

Du 5 au 6 janvier. — Les batteries ennemies ont bombardé les quartiers de Montrouge, de l'Observatoire, du Luxembourg, du Val-de-Grâce, du Panthéon. Le boulevard St-Michel a reçu beaucoup d'obus. Plusieurs maisons se sont effondrées et des dégâts plus ou moins sérieux ont été constatés dans vingt-six propriétés. Tués, 5 ; blessés, 5.

Du 6 au 7. — Les quartiers du Val-de-Grâce, de Notre-Dame-des-Champs, de Plaisance, de Grenelle, de Javel et d'Auteuil ont particulièrement souffert pendant la nuit. Tués, 4 ; blessés, 6.

Du 7 au 8. — Le bombardement a recommencé à sept heures du soir. Aux abords des Invalides et de l'Ecole militaire, il est tombé une centaine d'obus. Les rues de Fleurus, d'Assas, de Madame, du Bac, le boulevard St-Michel ont été très éprouvés. De sept heures à neuf heures, on a compté 120 coups de canon par heure. Tués, 2 ; blessés, 13.

Du 8 au 9. — Le bombardement a pris plus d'intensité : les veilleurs de nuit ont compté, point par point 900 coups de canon de neuf heures du soir à cinq heures du matin. Des projectiles sont arrivés dans le jardin du Luxembourg et jusqu'à la rue Clément, à 550 mètres du pont Neuf. Tués, 22 ; blessés, 37.

Du 9 au 10. — Un incendie a éclaté dans un chantier de bois du quartier de la Gare. Plusieurs ambulances ont été atteintes ; des malades ont été frappés dans leurs lits. Tués, 12 ; blessés, 36.

Du 10 au 11. — De neuf heures du soir à trois heures du matin, les batteries prussiennes ont lancé 237 obus sur Vaugirard, Grenelle et le faubourg St-Germain. Huit incendies se sont déclarés. Tués, 3 ; blessés, 10.

Du 11 au 12. — 250 coups de canon ont été tirés sur divers points de la rive gauche. Les obus étaient dirigés sur l'institution des Jeunes Aveugles, où ils ont fait cinq victimes, et les hospices de la Maternité et de l'Enfant-Jésus. Cinq élèves sages-femmes ont été blessées. Trois incendies ont été allumés. Tués, 1 ; blessés, 20.

Du 12 au 13. — 250 obus ont éclaté sur Paris. Le Jardin des Plantes, la Boulangerie centrale, l'Institution des Jeunes Aveugles, Ste-Périne, le couvent des Dames Augustines, la Compagnie des Petites Voitures ont été particulièrement atteints. Tués, 2 ; blessés, 11.

Du 13 au 14. — Dès huit heures du soir, le bombardement a recommencé avec une extrême vigueur. Plus de 500 obus sont tombés sur Paris. De deux heures à 5 heures du matin les batteries allemandes tiraient 100 obus à l'heure. Tués, 9 ; blessés, 24.

Du 14 au 15. — Le bombardement a duré de neuf heures du soir à cinq heures du matin. A l'institution de St-Nicolas, rue de Vaugirard, quatre enfants ont été tués, cinq blessés. Tués, 14 ; blessés, 17.

Du 15 au 16. — Tous les quartiers de la rive gauche ont été visités par plus de 500 obus. Tués, 6 ; blessés, 15.

Du 16 au 17. — Le feu s'est un peu ralenti ; 189 obus seulement ont éclaté sur Paris. Tués, 1 ; blessés, 13.

En résumé, pendant ces douze jours de bombardement, Paris a eu 81 personnes tuées, 207 blessées, soit 288 victimes.

Le gouvernement de la Défense nationale a lancé au monde entier une protestation indignée qui marquera éternellement au front les chefs de l'armée allemande, et que l'histoire conservera en même temps comme un titre d'honneur pour la population de Paris.

Cette protestation la voici :
« Après un investissement de plus de trois mois, l'ennemi a commencé le bombardement de nos forts le 30 décembre, et six jours après, celui de la ville. Une pluie de projectiles, dont quelques-uns pesant 94 kilogrammes, apparaissant pour la première fois dans l'histoire des sièges, a été lancée sur Paris. Le feu a continué jour et nuit, sans interruption, avec une telle violence que, dans la nuit du 8 au 9 janvier, la partie de la ville située entre Saint-Sulpice et l'Odéon recevait un obus par chaque intervalle de deux minutes.

» Tout a été atteint : nos hôpitaux regorgeant de blessés, nos ambulances, nos écoles, les musées et les bibliothèques, les prisons, l'église de Saint-Sulpice, celles de la Sorbonne, du Val-de-Grâce, un certain nombre de maisons particulières. Des femmes ont été tuées dans la rue, d'autres dans leur lit ; des enfants ont été saisis par des boulets dans les bras de leur mère. Une école de la rue de Vaugirard a eu quatre enfants tués et cinq blessés par un seul projectile.

» Le Musée du Luxembourg, qui contient les chefs-d'œuvre de l'art moderne, et le jardin où se trouvait une ambulance qu'il a fallu évacuer en toute hâte, ont reçu vingt obus dans l'espace de quelques heures. Les fameuses serres du musée, qui n'avaient point de rivaux dans le monde, sont détruites. Au Val-de-Grâce, pendant la nuit, deux blessés, dont un garde national, ont été tués dans leur lit. Cet hôpital reconnaissable à la distance de plusieurs lieues par son dôme que tout le monde connaît, porte les traces du bombardement dans ses cours, dans ses salles de malades, dans son église, dont la corniche a été enlevée.

» Aucun avertissement n'a précédé cette furieuse attaque. Paris s'est trouvé tout à coup transformé en champ de bataille, et nous déclarons avec orgueil que les femmes s'y sont montrées aussi intrépides que les citoyens. Tout le monde a été envahi par la colère, mais personne n'a senti la peur.

» Tels sont les actes de l'armée prussienne et de son roi, présent au milieu d'elle. Le gouvernement les constate, pour la France, pour l'Europe et pour l'histoire.

Il faut souhaiter que Paris et la France n'oublent jamais l'anniversaire de ces jours où l'armée prussienne et ses chefs ont déshonoré leurs drapeaux par ces meurtres sans utilité et ces assassinats dont la honte ne s'effacera jamais : c'est pour que leur souvenir s'éternise dans le cœur des citoyens français que nous ne nous lasserons jamais de les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

AGRICULTURE

Les arbres fruitiers

Voici la saison arrivée de planter les arbres fruitiers et autres. Nous rappelons qu'une bonne plantation sera faite dans les conditions suivantes :

Ouvrir de larges trous ou défoncer le sol par tranchée en mélangeant les terres.

Lorsque la terre du sous-sol n'est pas bonne, on se contentera de piocher le fond du trou, en évitant de mélanger cette terre à celle de la couche arable ; s'il s'agit d'une tranchée, on pourra enlever une partie du mauvais sol et lui substituer de la bonne terre végétale.

Mélanger autour des racines, et notamment du chevelu, de bonne terre prise à la surface et préférable au fumier.

Bien rafraîchir les racines avec la serpette, au moment de la plantation, et faire tout le nécessaire afin que l'entaille soit faite plutôt en dessous des grosses racines notamment, qu'en dessus. Pour les arbres à racines nues, il est bon de tremper les racines dans une bouillie composée de terre glaise et de bouse de vache ou de purin de façon qu'elle reste adhérente.

Les engrais composés non fermentescibles, favorables à l'émission des chevelus, seront mélangés avec de la terre végétale ameublée, sableuse et terrautée, ayant subi les influences atmosphériques ; puis on les jettera dans les racines du sujet au moment de la plantation.

Tenir compte du tassement, en élevant le col de l'arbre au-dessus du niveau du sol, tout en le couvrant de terre.

Un arbre planté trop profond manque toujours de vigueur et de fécondité.

Dans un terrain froid ou humide, on ne creuse guère le trou, mais on butte la racine en formant comme une taupière, et on soutient la tige avec un tuteur.

Bien tasser la terre, surtout lorsqu'on plante tardivement. Arroser en plantant, pailler le sol, au moment de mars, avec de la litière ou du grand fumier, du tan, du gravier, des feuilles ou des herbages. Arroser dans le courant du printemps et de l'été, le soir, par les temps secs, sol, tiges et branches. Il est bon de badigeonner la tige des arbres transplantés avec un lait de chaux éteinte additionnée de terre argileuse, ou, ce qui vaut mieux, de la garnir de paille et d'attacher l'arbre à un tuteur.

La truffe et le reboisement

Un horticulteur des environs d'Avignon signale les services que peut rendre la truffe en matière de reboisement.

Dans cent ans d'ici, en effet, avec les déboisements nécessités par les chemins de fer et la matière première qu'ils ont dû demander à nos forêts de France pour leurs traverses, leurs wagons, leurs constructions diverses, nous n'aurions plus de forêts, plus de bois même et nos petits-fils garderaient de nous le souvenir d'aïeux imprévoyants. Le bois se vendrait à des prix inabordable.

D'ailleurs, le chêne donne des produits nombreux qui sont recherchés par l'industrie et pour les usages domestiques. Outre la truffe, ces produits sont : le gland, qui sert à la nourriture du porc et lui donne d'excellente viande ; la noix de galle, que l'on emploie dans la teinture ; les écorces propres à la tannerie ; les gros bois qui servent à la tonnellerie et au charbonnage ; enfin les menus bois que l'on convertit en charbon ou que l'on brûle au foyer.

Le reboisement est donc aujourd'hui une question vitale. La production de la truffe serait un moyen, non seulement d'en réduire les frais, mais de le rendre lucratif. Et même les cultures intercalaires, vignes, pommes de terre, betteraves, etc., si l'on veut tirer parti du terrain jusqu'à la récolte première de la truffe, amortissent en dix ans le capital primitif.

Plantez des chênes, vous aurez des truffes. L'argument ne manque pas de saveur.

Bibliographie

Si vous voulez bien vous porter, si vous voulez avoir un conseiller médical qui veille sur votre santé — abonnez-vous au

JOURNAL DE LA SANTÉ

Cet excellent organe de vulgarisation scientifique paraît tous les dimanches en 32 pages, avec gravures dans le texte.

C'est la revue de famille par excellence ; sa lecture est instructive, amusante et utile à tous. Chaque abonné a droit à 52 consultations, données par la voie du journal.

Les souscripteurs ont droit à l'une des primes gratuites ci-après :

1° Le Dictionnaire de l'homme sain et de l'homme malade, par le Dr Rossi ;

2° Les Conseils du Dr Marc.

Abonnements : France, 6 fr. Etranger, 8 fr. N. B. — Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.

Envoyer mandat ou timbres-poste au Journal de la Santé, 5, boulevard Montmartre, Paris. — Spécimen gratis.

LE CONSEILLER DES MÈRES

ET DES JEUNES FILLES

Paraissant depuis quatorze ans, est la seule publication où l'on trouve réunis des conseils vraiment pratiques sur la toilette, l'éducation de famille, les usages du monde, les travaux féminins, l'hygiène domestique et dont la partie littéraire constitue une récréation véritablement morale et instructive.

Ce journal qui contient 16 pages de texte et paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois ne coûte que 12 fr. par an.

Primes entièrement gratuites

Pour recevoir franco un numéro spécimen il suffit d'en faire la demande au « Conseiller des mères et jeunes filles, » 6 rue de la Chaussée d'Antin, Paris.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS
L. AUBOURG & Co
4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)
PARIS

La Maison L. AUBOURG & Co, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Etranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile ; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUBÉZ, Directeur
4, Rue St-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

Bourse de Paris

Cours du 11 Janvier 1896

RENTES

3 0/0.....compt.	101 22
3 0/0 amortissable.....compt.	100 55
4 1/2 0/0.....compt.	106 40

A VENDRE

Un break léger à quatre places, en bon état. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du Journal.

GUERISON DES HERNIES



MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS, brevétés s. g. d. g.

Les récompenses obtenues par M. J. GLASER pour ses appareils herniaires prouvent une fois de plus les services que le spécialiste peut rendre aux personnes atteintes de cette cruelle infirmité. Sans faire de grandes phrases, nous dirons simplement à nos lecteurs intéressés que M. J. GLASER garantit l'efficacité, la solidité de ses bandages sans ressort breveté, s. g. d. g., et la contention radicale de toute hernie quel que soit le cas ; contention indispensable pour obtenir guérison complète. Envoyer 0 60 centimes en timbres pour recevoir la brochure explicative pour connaître sa méthode à J. GLASER, spécialiste herniaire, propriétaire à Héricourt (Haute-Saône). Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs à aller consulter M. J. GLASER à Auch, le 22 janvier, hôtel de France ; à Agen, le 23, hôtel des Ambassadeurs ; à Cahors, le 24, hôtel des Ambassadeurs ; à Montauban, le 25, hôtel de l'Europe ; à Toulouse, le 26, Grand hôtel de la Poste.

La première des libertés est celle du ventre ; pour l'obtenir d'une manière utile et inoffensive, il est nécessaire de prendre de temps en temps quelques Pilules Suisses selon les indications que donne le prospectus qui entoure la boîte. 1 fr. 50 dans les pharmacies.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE
AG contre l'INCENDIE

SIÈGE SOCIAL :

29, Rue de Richelieu, à Paris.

La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France ; elle reçoit directement les propositions. FORTES REMISES.

LE RÉGULATEUR
INCANDESCENT

SYSTÈME FRANÇAIS BREVETÉ S. G. D. G.
Lumière Blanche, superbe, par le Gaz
60 % d'ÉCONOMIE

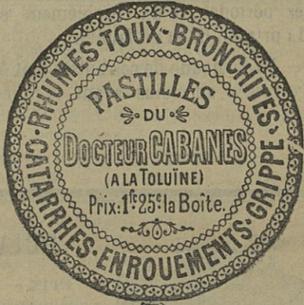
SIÈGE SOCIAL : 41, Rue de Paradis, Paris.
SUCOURSAL : Comptoir Central d'Optique, 26, rue Vivienne, et rue Feytaud, 20.

Le nouveau Bœc LE RÉGULATEUR est supérieur à tout ce qui existe. Sa blancheur et son éclat ne dénaturent pas les couleurs ; les dorures sont plus belles. — Pas de fumée. POUVOIR ÉCLAIRANT 7 CARCELS ; brûlant 80 à 100 litres. Peu de chaleur. Solidité Exceptionnelle du Manchon. Produit breveté.

L'ESSAYER c'est L'ADOPTER

Avis Important. — La Compagnie demande des Agents sérieux connaissant leclairage pour monopole de la vente et de la pose de son Régulateur Incandescent. — Références sérieuses sont exigées.

Ne tenir aucun compte des Intimidations journalières



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES ? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépot Ph^o DERBECC, 24, Rue de Charonne, Paris
ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guétary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Bibliographie

LA POUPEE MODELE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Etranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les

La petite Carte de poche DU LOT

IMPUISSANCE Pilules Spitaels, effet immédiat, sans nuire à la santé. 4 fr. SPITAEELS, pharmacien, Lille. Envoi discret.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 octobre 1895)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS..... départ.	3 ^h 10s.	10 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir.	—
BRIVE..... { arrivée.	6 40	6 30	5 7	midi 32	—
{ départ.	6 50	6 58	5 20	1 10	7 ^h 5 soir
Gignac-Cressensac.....	7 28	—	—	1 48	7 43
SOULLAC..... { arrivée.	7 48	7 36	5 58	2 8	8 3
{ départ.	7 53	7 38	6 1	2 13	8 18
CAZOULÈS.... { arrivée.	8 »	—	—	2 20	8 25
{ départ.	8 2	—	—	2 21	8 28
Lamothe-Fénelon.....	8 15	—	—	2 34	8 41
Nozac.....	8 25	—	—	2 44	8 51
GOURDON.....	8 39	8 5	6 27	2 59	9 5
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 9	9 15
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 21	9 27
Thérac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 32	9 38
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 43	9 50
Espère.....	9 32	—	—	3 52	9 59
CAHORS..... { arrivée.	9 43	8 44	7 6	4 3	10 10 soir
{ départ.	Exp. 9 58	8 50	7 16	4 13	10 30
Sept-Ponts.....	10 9	—	—	4 25	7 43
Cieurac.....	10 23	—	—	4 40	8 »
Labenque.....	10 30	—	—	4 48	8 9
Caussade.....	11 3	9 30	7 55	5 23	8 46
MONTAUBAN.. { arrivée.	11 37	9 55	8 19	6 3	9 28
{ départ.	11 h. 52	10 »	8 24	6 20	—
TOULOUSE.... arrivée.	11 h. 39	10 47s.	9 8	7 43	—

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE..... départ.	2 ^h 43	—	7 ^h 5	—	9 ^h 3	6 ^h mat
MONTAUBAN.. { arrivée.	3 30	—	7 52	—	10 30	7 7
{ départ.	3 37	4 33	7 59	—	10 50	7 30
Caussade.....	4 1	5 1	8 23	—	11 31	8 11
Labenque.....	—	5 53	—	—	midi 10	8 50
Cieurac.....	—	6 2	—	—	midi 19	8 59
Sept-Ponts.....	—	6 14	—	—	midi 31	9 11
CAHORS..... { arrivée.	4 39	6 23	9 1	—	—	9 20
{ départ.	4 45	6 33	9 8	6 »	—	9 30
Espère.....	—	6 48	—	6 15	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	7 2	—	6 28	—	9 57
Thérac-Peyrilles.....	—	7 17	—	6 43	—	10 11
Dégagnac.....	—	7 26	—	6 52	—	10 20
Saint-Clair.....	—	7 36	—	7 1	—	10 29
GOURDON.....	5 28	7 52	9 51	7 18	—	10 43
Nozac.....	—	8 1	—	7 27	—	10 52
Lamothe-Fénelon.....	—	8 10	—	7 37	—	11 1
CAZOULÈS.... { arrivée.	—	8 19	—	7 47	—	11 10
{ départ.	—	8 21	—	7 49	—	11 12
SOULLAC..... { arrivée.	5 51	8 28	10 14	7 57	—	11 19
{ départ.	5 54	8 34	10 17	8 4	—	11 24
Gignac-Cressensac.....	—	9 4	—	8 36	—	11 53
BRIVE..... { arrivée.	6 32	9 40s.	10 55	9 12m.	—	midi 26
{ départ.	7 »	—	11 8	—	—	midi 55
PARIS..... arrivée.	4 37	—	10 51 ^m	—	—	11 22 ^h

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 20	12 ^h 30	6 ^h 33
Mercuès.....	6 43	1 4	6 56
Arrêt Douille	6 47	—	6 56
Parnac.....	6 54	1 15	7 4
Luzach.....	7 »	1 22	7 10
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 22
Arr. Prayssac	7 16	—	7 25
Puy-Evêque.....	7 23	1 46	7 33
Duravel.....	7 32	1 54	7 40
Soturac-Tourac	7 40	2 3	7 43
Fumel.....	7 49	2 13	7 57
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 3
BORDEAUX. — D.	3 51	8 11	4 34
PARIS. — Arr.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

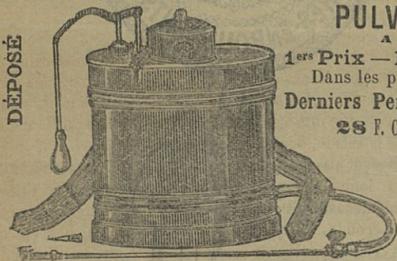
	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 10	7 ^h 38
BORDEAUX. — D.	—	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 10
Fumel.....	8 53	3 57	9 16
Soturac-Tourac	8 44	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 53	9 33
Puy-Evêque.....	8 59	4 7	9 40
Arr. Prayssac	9 6	—	9 47
Castelfranc.....	9 12	4 23	9 53
Luzach.....	9 22	4 35	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douille	9 36	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 13	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 35	1 ^h 27	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 41	1 39	5 32
Arcambal.....	7 53	1 47	5 42
Vers.....	8 4	1 53	5 50
Saint-Géry.....	8 13	2 4	5 57
Conduché.....	8 26	2 17	6 9
St-Cirq, halte.	8 33	2 24	6 15
Calvignac, hal.	8 44	2 33	6 24
Calvignac, hal.	8 52	2 41	6 31
Cajarc.....	9 6	2 53	6 44
Montbrun, hal.	9 17	3 6	6 54
Tourac.....	9 27	3 16	7 5
Lamadelle.....	9 40	3 29	7 15
CAPDENAC. A.	9 52	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 45	11 ^h 10	5 ^h 19
Lamadelle.....	7 55	11 22	5 31
Tourac.....	8 11	11 34	5 43
Montbrun, hal.	8 14	11 43	5 52
Cajarc.....	8 26	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	12 6	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	12 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 54	12 23	6 31
Conduché.....	9 »	12 30	6 41
Saint-Géry.....	9 17	12 43	6 56
Vers.....	9 22	12 51	7 2
Arcambal.....	9 30	1 00	7 11
Cabessut, halte.	9 40	1 11	7 22
CAHORS. — A.	9 48	1 19	7 30



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

CAPSULES
de Quinine de Pelletier
INVENTEUR DE LA QUININE
Ces Capsules, inaltérables, de la grosseur d'un pois, ne durcissent pas comme les pilules et s'avèrent plus facilement que les cachets. Elles sont souveraines pour combattre les rhumes, la grippe, l'influenza et en général les accès fébriles qui se manifestent au début de toutes les maladies. Les migraines, névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, la lassitude, le manque d'énergie, le rhumatisme, la goutte, les maux de reins, sont tributaires de cet héroïque médicament.
UNE CAPSULE est plus active qu'un grand verre de quinquina.
Exiger le nom PELLETIER sur chaque Capsule.
Prix moyen : 1 fr. le gr. en 10 Capsules.
Dépôt dans toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Marcelin ALAZARD

HORTICULTEUR PROFESSEUR D'ARBORICULTURE, AVENUE DE MAYENNE
MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

Vignes Américaines et Franco-Américaines

VARIÉTÉS DISPONIBLE GREFFÉES :

Sur Herbemont et Jacquez. — Méreau du Lot, Pinot noir, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc, Valdiguière ;

Sur Rupestris du Lot et Rupestris Martin. — Mérieux ou Bordelais, Cabernet Sauvignon, Cote vert du Lot ou Méreau, Folle blanche, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc ;

Sur Riparia Gloire et Riparia grand Glabre. — Bordelais ou